

 Le clin d'oeil du délégué communal à l'énergie...

Une loi ambitieuse sur l'énergie: c'est non!

Christian Trachsel



Les dernières votations cantonales au sujet de la nouvelle loi sur l'énergie auront eu le mérite de lancer le débat sur les problématiques énergétique, environnementale et climatique. Mais le résultat est sans appel. Les arguments des opposants, Conseil d'Etat actuel compris, ont fait mouche.

Pensez-donc: obligation aux propriétaires des bâtiments les plus énergivores de prendre des mesures dans le but de supprimer des gaspillages avérés! Et en plus avec le risque, honteusement avancé par les opposants, de faire augmenter les charges de chauffage pour les locataires!

Au lendemain des votations, ma déception s'est transformée en stupéfaction. En découvrant l'analyse du Conseiller d'Etat Nicati, j'ai découvert l'argumentaire d'un partisan de la loi refusée: «Nous avons des problèmes et des défis à relever (...). Le parc immobi-



lier neuchâtelois est en mauvais état et doit être assaini. C'est un immense défi! (...) Et lorsqu'il parle d'une future nouvelle mouture de la loi cantonale sur l'énergie: «Nous aurons quelque chose d'un peu ou beaucoup contraignant pour les grands bâtiments en très mauvais état et plus de souplesse pour les petits bâtiments».

Personnellement, j'adhère à ces propos. Mais ce qui me navre, c'est que le projet de loi refusé en votation populaire, qui semble-t-il avait tous les défauts du monde, était parfaitement adapté pour répondre aux souhaits de Claude Nicati. Il lui suffisait de proposer un règle-

ment d'exécution intelligent, qui permette d'apporter le juste dosage entre incitation et contrainte, en ciblant les gros bâtiments honteusement énergivores, tout en laissant tranquille les petits propriétaires, qui très souvent sont directement et naturellement intéressés à habiter un bâtiment efficace.

A mon avis, l'occasion était belle d'aller de l'avant de manière volontaire, intelligente et courageuse, au moment où tous les responsables de la planète se retrouvent à Copenhague pour régler les problèmes climatiques. Et une Suisse qui se dit prête à réduire ses émissions de CO₂ de 30% d'ici à 2020! Si des objectifs autant ambitieux étaient retenus, il est certain que la contrainte supplanterait l'incitation. Et cette fois, les exigences viendront de la Beme fédérale.

C. T.

www.neuchatel-energie.ch



La Ville jeune

Queen Kong Club (quai Godet 20), samedi 12 décembre à 23 heures (ouverture des portes à 22 heures), concert avec le groupe genevois «Hell's Kitchen». Entrée: Fr. 15.-. www.case-a-chochs.ch

Théâtre du Concert (rue de l'Hôtel-de-Ville 4), samedi 19 et dimanche 20 décembre à 17 heures: «Un os à la noce», d'Isabelle Matter et Domenico Carli. Spectacle jeune public dès 8 ans. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch



Théâtre du Passage, dimanche 27 et lundi 28 décembre à 14 heures et 17 heures: «Bonheur d'une étoile», par le Teatro all'improvviso. Spectacle jeune public dès 2 ans. Durée 40 minutes. Réservations: tél. 032/717 79 07. www.theatredupassage.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Basketball Samedi 12 décembre, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Union Neuchâtel-Fiat Chêne BC, LNB.

Hockey sur glace Samedi 12 décembre, patinoires du Littoral principale, 11h30, Neuchâtel Futur-Les Ponts, moskitos A. A 16h30, Neuchâtel Futur-Franches-Montagnes, novices A. Samedi 12 décembre, patinoires du Littoral halle, 17h30, Uni Neuchâtel-Moutier, 1^{re} ligue. Dimanche 13 décembre, patinoires du Littoral halle, 16h30, Neuchâtel Futur-Fleurier, mini A. Dimanche 13 décembre, patinoires du Littoral principale, 17h, Neuchâtel Futur-Moutier, juniors. Mercredi 16 décembre, patinoires du Littoral principale 19h45, Neuchâtel Futur-Delémont, novices A.

Patinoires du Littoral (du 10 au 16 décembre)

Piste principale je: 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre. ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public, 13h45-15h45 hockey libre. sa: 13h45-16h public et hockey libre. di: 13h45-16h30 public. lu/ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre. me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte je: 9h-11h45/13h45-16h15 public. ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public. sa: 13h45-16h30 public. di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre. lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.